



APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'AUDITEURS POUR LA FORMATION DE MASTERE PROFESSIONNEL INGÉNIEUR-BREVET

COMMUNIQUE DE LANCEMENT

DIPLÔME DE MASTERE PROFESSIONNEL INGENIEUR-BREVET

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) en collaboration avec l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) lance la troisième édition du Programme de Mastère Professionnel Ingénieur-Brevet.

Objectif général de la formation

Ce programme de formation vise à doter les Etats membres de fortes compétences en matière de brevets d'invention et d'exploitation des informations technologiques contenues dans les documents brevets et les autres sources d'information techniques à des fins de développement technologique et industriel.

Objectifs pédagogiques de la formation

Les auditeurs doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Faire la recherche de l'état de la technique dans les bases de données des brevets concernant les inventions ;
- Maîtriser le contenu d'un document brevet et son exploitation ;
- Évaluer la brevetabilité des inventions ;
- Rédiger efficacement une demande de brevet pour une invention ;
- Engager et suivre la procédure de protection d'une invention auprès d'un office de propriété intellectuelle ;
- Examiner les demandes de brevets d'invention dans un office de propriété intellectuelle ;
- Concevoir les stratégies de valorisation d'un brevet d'invention ;
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de propriété industrielle dans un centre de recherche ou une entreprise ;
- Assurer la veille technologique dans les domaines de l'activité de l'entreprise ;
- Concevoir une politique ou une stratégie d'innovation technologique dans une entreprise.

Public concerné

Les titulaires de diplômes d'ingénieur, d'un master ou diplômes équivalents dans le domaine des sciences et techniques.

Débouchés

- Ingénieur-brevet ;
- Responsable de l'innovation Technologique ;
- Mandataire brevet ;
- Consultant en propriété industrielle ;
- Conseil en propriété industrielle ;
- Responsable portefeuille brevet ;
- Ingénieur en propriété industrielle ;
- Responsable en propriété intellectuelle.

Diplôme délivré

Au terme de la formation, les candidats admis aux examens se verront délivrer un Diplôme de Mastère Professionnel Ingénieur-Brevet de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Déroulement du programme

Le Programme débutera en septembre 2026 pour une durée de quinze (15) mois. Il sera structuré en trois (03) parties :

- **Première partie (septembre - décembre 2026)** : Enseignement virtuel ;
- **Deuxième partie (janvier 2027- juin 2027)** : Enseignement présentiel constitué des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques qui se dérouleront à l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Cette deuxième partie sera sanctionnée par une évaluation écrite ;
- **Troisième partie (juillet – septembre 2027)** : stage pratique de cinq (05) mois dans une entreprise, un centre de recherche ou un Cabinet de propriété intellectuelle en Côte d'Ivoire, un autre pays membre de l'OAPI ou ailleurs, sanctionné par l'élaboration d'un rapport de stage et d'une soutenance de mémoire.

Contenu du programme

1. Enseignements à distance :

- Cours général de propriété intellectuelle ;
- Introduction au brevet.

2. Enseignements en présentiel

- Brevets et système d'innovation ;
- Brevet : structure et fondement juridique ;
- Brevet : étude technique du fascicule ;
- Rédaction du fascicule Brevet ;
- Brevets et transfert de technologie
- Financement et stratégie de propriété intellectuelle ;
- Conférences et séminaires.

Conditions d'éligibilité à la formation

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être un ressortissant d'un Etat membre de l'OAPI ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 ou d'un Master au moins dans les domaines suivants : physique, chimie, ingénierie, pharmacie, biotechnologie, sciences naturelles, programmation, électronique, électrotechnique ou tout autre domaine technique ;
- Être capable de comprendre et de communiquer en anglais ;
- Être capable d'utiliser l'outil informatique ;
- Être disponible pour assister à des séances de formation virtuelle, présentielle et avoir l'équipement nécessaire à cet effet.

La sélection se fait sur étude de dossier.

Composition et dépôt des dossiers de candidature

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- Un formulaire de demande d'admission dûment rempli et signé disponible sur les sites Internet de l'OAPI (www.oapi.int) et de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro (www.inphb.ci) ;
- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie certifiée des diplômes ou des documents équivalents requis ;
- Le cas échéant les copies certifiées des relevés de notes universitaires ;
- Deux lettres de recommandation émanant des enseignants ou des supérieurs hiérarchiques des candidats.

Les dossiers de candidature doivent être soumis, au plus tard le 31 juillet 2026, à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, via le lien suivant : <https://online.forms.app/oapi-file/ingbre>

Les candidats retenus seront officiellement informés de leur sélection par courrier électronique au plus tard le 15 septembre 2026. Ils sont tenus à une obligation d'assiduité et de ponctualité aux cours. Aucune correspondance individuelle ne sera adressée aux candidats non retenus.

Capacité d'accueil et Offre de bourses

Le nombre de places pour la formation est limité à 15. Les places seront attribuées en fonction de la pertinence des dossiers et de la capacité des candidats à financer les frais de scolarité, de voyage et de séjour durant la phase présentielle de la formation, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et la période de stage.

Dans le but de contribuer au développement des ressources humaines en matière de propriété intellectuelle dans ses Etats membres, douze (12) bourses seront offertes par l'OAPI aux meilleurs candidats. Trois (3) places seront disponibles pour les non-boursiers.

Les bourses couvriront les frais d'inscription et de scolarité, de transport aérien, d'assurance et de séjour en Côte d'Ivoire. Les candidats sélectionnés pour être bénéficiaires de la bourse de l'OAPI seront informés.